

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/24

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVE donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
45	0	1			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme la Vice-Présidente déléguée aux finances présente le projet de budget primitif du « budget principal » pour l'année 2026

La synthèse par chapitre du projet de budget principal est la suivante :

BP Général 2026

Nomenclature	BP 2026	BP 2025	Réalisé 2025
Dépense	13 528 509,15 €	12 151 409,06 €	7 729 330,34 €
Fonctionnement	8 499 847,71 €	8 365 513,80 €	6 560 281,98 €
Ch. - 011 Charges à caractère général	1 626 598,75 €	1 603 483,89 €	750 201,03 €
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	3 033 385,59 €	3 110 000,00 €	2 846 047,27 €
Ch. - 014 Atténuations de produits	2 054 600,00 €	1 857 100,00 €	1 828 799,63 €
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement	232 500,00 €	332 000,00 €	
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	401 000,00 €	380 614,27 €	375 127,43 €
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	1 039 938,17 €	984 415,64 €	713 328,10 €
Ch. - 66 Charges financières	89 400,00 €	73 400,00 €	44 562,57 €
Ch. - 67 Charges spécifiques	21 925,20 €	24 000,00 €	1 716,20 €
Ch. - 68 Dotations aux provisions et dépréciations	500,00 €	500,00 €	499,75 €
Investissement	5 028 661,44 €	3 785 895,26 €	1 169 048,36 €
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		74 328,35 €	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 768,85 €	79 832,51 €	75 960,15 €
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	275 500,00 €	206 000,00 €	189 023,45 €
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	598 055,20 €	793 006,46 €	168 134,03 €
Ch. - 204 Subventions d'équipement versées	1 080 371,34 €	542 510,31 €	315 341,00 €
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	1 937 253,13 €	1 517 248,47 €	384 240,67 €
Ch. - 23 Immobilisations en cours	1 046 712,92 €	572 969,16 €	36 349,06 €
Recette	13 528 509,15 €	12 151 409,06 €	8 873 808,67 €
Fonctionnement	8 499 847,71 €	8 365 513,80 €	7 581 320,84 €
Ch. - 002 Résultat de fonctionnement reporté	970 522,55 €	884 545,53 €	
Ch. - 013 Atténuations de charges	100 000,00 €	120 000,00 €	112 871,01 €
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 768,85 €	79 832,51 €	75 960,15 €

Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	830 517,00 €	91 3 988,00 €	767 651,32 €
Ch. - 73 Impôts et taxes	2 118 057,36 €	2 124 381,00 €	2 130 197,94 €
Ch. - 731 Fiscalité locale	1 460 724,00 €	2 205 977,00 €	2 408 399,22 €
Ch. - 74 Dotations et participations	1 734 613,95 €	1 793 586,00 €	1 855 846,04 €
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	134 644,00 €	130 000,00 €	128 569,36 €
Ch. - 76 Produits financiers	10 000,00 €	6 500,00 €	6 521,89 €
Ch. - 77 Produits spécifiques	10 000,00 €	16 781,76 €	6 781,76 €
Ch. - 78 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	40 000,00 €	88 522,00 €	88 522,15 €
Investissement	5 028 661,44 €	3 785 895,26 €	1 292 487,83 €
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	49 111,12 €		
Ch. - 021 Virement de la section de fonctionnement	232 500,00 €	332 000,00 €	
Ch. - 024 Produits des cessions d'immobilisations		-6 781,76 €	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	401 000,00 €	380 614,27 €	375 127,43 €
Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	1 299 500,00 €	658 043,15 €	592 163,37 €
Ch. - 13 Subventions d'investissement	1 803 550,32 €	1 328 590,55 €	270 463,98 €
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	1 186 000,00 €	1 038 695,05 €	
Ch. - 27 Autres immobilisations financières	57 000,00 €	54 734,00 €	54 733,05 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 43 voix pour et 3 abstentions :

- Approuve le budget primitif 2026 du budget principal
- Autorise M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 023-200067189-20260224-20260224-BF